

# Fiche de sécurité : Liquide Pro Smoke Super

## 1 Identification de la substance/préparation et de l'entreprise

Nom : Liquide Pro Smoke Super

Synonymes : Liquide ZR

Fluide pour la création des effets de fumée par l'intermédiaire d'une machine à fumée.

Fournisseur :

Martin Manufacturing (UK) Plc. Tel: +44 (0) 1507 604399 Belvoir way, Fax: +44 (0) 1507 601956

Fairfield Industrial Estate, Louth. Lincolnshire. LN11 OLQ

## 2 Composition - Information sur les ingrédients

Contient des glycols alimentaires, des polyglycols (57-55-6) et de l'eau déminéralisée

Ne contient aucune substance listée dans la première partie de la Liste des Composants Approuvés ou dépassant une exposition limite (MEL) spécifiée dans le programme 1 du COSHH.

Contient du glycol monopropylène pour lequel le risque d'exposition a été évalué

## 3 Risques

Aucun risque significatif pour l'homme ou l'environnement en conditions normales d'utilisation et de manipulation.

Ingestion : toxicité faible

Yeux / peau : toxicité faible

Inhalation : faible concentration de substances à risques dans les vapeurs. Ne pas inhaler les vapeurs de produit non dilué. Note : la concentration en composants fumigènes dans le produit final est inférieure à l'OES en conditions normales d'utilisation.

## 4 Informations de Premiers Secours

| Exposition            | Symptôme                                 | Traitement   |
|-----------------------|--|--|
| Inhalation            | Irritation mineure de la gorge et du nez | Dégager le sujet de la zone d'exposition, mettre au repos en zone tempérée. Dans les cas sérieux, ou si le rétablissement n'est pas rapide ou complet, consulter un médecin.                 |
| Contact avec la peau  | Irritation légère                        | Rincer abondamment à l'eau. Retirez les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation persistante ou si la zone de contact est importante, consultez un médecin |
| Contact avec les yeux | Irritation légère                        | Rincer immédiatement à l'eau pendant 10 minutes. Consulter un médecin  |
| Ingestion             | Irritation légère gastro-intestinale     | Laver la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Si le patient est conscient, donner de l'eau à boire. En cas de malaise, consulter un médecin.  |

# Fiche de sécurité : Liquide Pro Smoke Super

## 5 Lutte contre l'incendie

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Type d'extincteur                  | Mousse tout type ou résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone ou poudre sèche pour les petits feux uniquement.                      |
| Extincteurs déconseillés           | Ne pas arroser à l'eau ou à la mousse directement sur le foyer pour éviter tout effet moussant pouvant accroître l'intensité du feu |
| Résidus de combustion dangereux    | Oxydes de carbone dont aldéhydes  |
| Équipement spécifiques recommandés | Respirateur autonome  |

## 6 Mesures de protection en cas de déversement accidentel

|               |   |
|---------------|---|
| Sécurité      | Porter les EPI appropriés (voir section 8)  |
| Environnement | Eviter tout déversement dans les canalisations et cours d'eau   |
| Nettoyage     | Absorber avec du sable, de la terre ou autre matériau approprié. Transférer dans un container de récupération si possible ou bien absorber les résidus, les confiner dans un container correctement étiqueté et transférer à un centre de traitement de déchets – voir section 13 |

## 7 Manipulation et stockage

|          |   |
|----------|---|
| Sécurité | Eviter les contacts prolongés avec la peau. Eviter les contacts avec les yeux. Maintenir une ventilation correcte de la zone. Eviter les vaporisations. Ne pas inhaler les vapeurs pures. |
| Stockage | Utiliser les containers d'origine<br>Stocker à température ambiante<br>Eviter le stockage à proximité des matériaux listés en section 10  |

## 8 Protections personnelles et contrôle de l'exposition

|   |   |
|---|---|
| Ne doit pas dépasser 10mg/m <sup>3</sup> pour la suspension particulaire et 474mg/m <sup>3</sup> pour la vapeur total |   |
| Inhalation  | EPI respiratoire pour vapeurs et brouillards organiques si nécessaire |
| Mains   | Gants en caoutchouc ou en PVC   |
| Yeux  | Lunettes ou masque facial   |
| Peau  | Bottes et combinaison   |
| Mesures d'hygiène   | Laver abondamment après manipulations de composés chimiques           |

## 9 Propriétés physico-chimiques

|                                 |                                    |
|---------------------------------|------------------------------------|
| Apparence                       | Liquide incolore                   |
| Odeur                           | Légère                             |
| pH                              | Neutre                             |
| Point d'ébullition (intervalle) | 101.6 – 201.6 °C                   |
| Point de fusion                 | < -20 °C                           |
| Point Eclair                    | > 78°C (flamme éteignable à 78 °C) |
| Limites d'inflammabilité        | 2.9 – 18.1 v/v (estimé)            |
| Vapeurs                         | 2.67 kPa à 20 °C                   |
| Densité relative                | 1.050 à 20°C / 20°C                |
| Solubilité à l'eau              | Complètement miscible              |

# Fiche de sécurité : Liquide Pro Smoke Super

## 10 Stabilité et Réactivité

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| Stabilité                     | Stable en conditions normales  |
| Réactions dangereuses connues | Décomposition explosive potentielle par combinaison avec des acides ou des bases forts ou à températures élevées |
| Conditions à éviter           | Fortes températures  |
| Matériau à éviter             | Acides forts et bases fortes. Oxydants puissants   |
| Produits de décompositions    | Oxydes de carbone dont aldéhydes   |

## 11 Toxicologie

OES Monopropylène de Glycol à 150 ppm (total vapeur + particules) pour TWA 8 heures et 10 mg/m<sup>3</sup> (particules) pour STEL 15 minutes.

LD50 pour le Monopropylène de glycol : 21000 – 33700 mg/kg oral sur le rat, > 10000 mg/kg peau sur le lapin.

Peut provoquer de légères irritations de la peau, des yeux et des muqueuses. Des doses importantes peuvent affecter le foie, les reins et le système nerveux central

Pas de preuve de toxicité dans les études de développement d'effets embryotoxiques et tératogènes

## 12 Information écologiques

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Mobilité                     | Liquide peu volatile, soluble dans l'eau, supposé à grande mobilité dans les sols  |
| Dégradabilité                | Préparation fortement biodégradable<br>BOD5 = 1.08 gO <sub>2</sub> /g ; ThOD = 1.68gO <sub>2</sub> /g ; COD = 1.63 gO <sub>2</sub> /g BOD20/ThOD = 86% |
| Accumulation                 | Faible   |
| Effets à court et long terme | LC 50 fathead minnow = 4600 – 54900 mg/l<br>EC50, Daphnia magna = 4850 – 34400 mg/l  |
| Autres                       |  |

## 13 Retraitement

|           |   |
|-----------|---|
| Substance | Par l'intermédiaire d'un centre de collecte de déchets autorisé vers un centre de dépôt homologué, respectant toute directive locale et nationale |
| Container | Idem substance. Les containers ne doivent pas être découpés ou percés avant purge totale de tout résidu de substance                              |

## 14 Transport

Pas de précaution spécifique

# Fiche de sécurité : Liquide Pro Smoke Super

## 15 Informations de régulation

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| Etiquetage                    | En accord avec CHIP2, Régulation 9   |
| Label                         | Regular DJ   |
| Symbole<br>Risque<br>Sécurité | Aucun risque ou précaution d'emploi stipulé  |
| Numérotation CEE              |  |
|                               | L'emploi de ce matériau peut être régi par les réglementations suivantes :<br>COSHH, HSWA, MHSW  |
|                               | Les utilisateurs sont informés de se reporter à ces directives pour plus de détail.<br>L'information contenue dans cette fiche de sécurité ne constitue pas une<br>évaluation des risques de travail telles que le requièrent les autres législations<br>d'hygiène et sécurité |

## 16 Autre information

Pas de formation spécifique requise pour la manipulation de cette préparation autre que les mesures habituelles pour la manipulation de produits chimiques.

Ce matériau est habituellement utilisé pour la production d'effets fumigènes dans les générateurs de marque JEM. La concentration en composants fumigène est inférieure à l'OES en fonctionnement normal. Ne doit pas être utilisé dans tout autre but ou avec tout autre équipement.

Des informations complémentaires peuvent être communiquées par le distributeur dont les coordonnées sont données en section 1.

### Sources d'information

Fiches de sécurité du fabricant pour les substances pures composant cette préparation

EH 40/97

NFPA 325 M

## Informations légales

Les informations ci-dessus sont données en l'état actuel de nos connaissances du produit au moment de la publication. Elles sont données en toute bonne foi, sans implication de garantie par respect de la qualité de spécification du produit. L'utilisateur doit vérifier par lui-même que le produit satisfait ses besoins propres.

Si vous avez acheté ce produit pour le fournir à un tiers, c'est votre devoir de prendre toutes les précautions nécessaires pour vous assurer que les personnes manipulant et utilisant le produit ont reçu les informations contenu dans cette fiche. Si vous êtes employeur, c'est votre devoir de former vos employés et tiers aux risques décrits ici et de prendre les précautions qui s'imposent.